

Communication de la Maire de Paris sur la vie associative et la participation citoyenne.

28/03/2017

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, depuis plusieurs années, les Parisiens expriment un désir croissant d'engagement. En témoigne notamment la forte participation au budget participatif, avec 160.000 votants en 2016, ou 120.000 bénéficiaires de la carte "Citoyenne - Citoyen de Paris". L'aspiration des habitants à s'exprimer, à décider, à agir est une chance pour notre ville. La diversité de leurs opinions est une force et leur expertise et leur énergie constituent des ressources immenses.

Le tissu associatif parisien est fort de 65.000 associations, 660.000 bénévoles, et cela représente aussi un bien commun inestimable. Avec 112.000 salariés, ces associations représentent 8 % de l'emploi privé de la capitale. Elles sont à l'avant-garde d'une économie d'avenir, durable, vertueuse, respectueuse des hommes et des femmes et du territoire.

Ces associations, nous continuerons à les soutenir comme l'ensemble des initiatives citoyennes. Et je voudrais saluer le travail extrêmement important fait par Pauline VÉRON, mon adjointe. Je veux la remercier pour l'engagement qui est le sien et je veux remercier aussi l'administration parisienne, le secrétariat général, chère Aurélie, qui a œuvré pour que nous puissions intégrer à nos modes de fonctionnement cette idée saugrenue du budget participatif qui a bouleversé nos modes de fonctionnement. Je voudrais vraiment remercier l'administration parisienne, l'ensemble des fonctionnaires qui font vivre aussi, avec beaucoup d'énergie et de respect, cette démocratie participative.

Et je veux surtout remercier les Parisiens, parce que c'est quand même... J'ai rappelé les chiffres de leur intervention dans cette démocratie participative et locale, et c'est purement et simplement impressionnant. Paris a la vocation à être un terreau fertile permettant l'émergence de toutes les formes d'engagement.

Conformément aux attentes exprimées dans le cadre d'une enquête auprès des associations et des acteurs de terrain, nous renforcerons le rôle des maisons des associations. Elles sont ouvertes à toute la diversité des formes d'engagement. Les 16 futures maisons de la vie associative et citoyenne offriront une porte d'entrée aux associations constituées ou en devenir, aux collectifs de citoyens, aux Juniors Associations, aux conseils de quartier et aux porteurs de projets du budget participatif, ainsi qu'à tout habitant qui le souhaite.

Parce que le rôle de ces établissements doit grandir, les actuels directeurs des maisons des associations seront, à partir de janvier 2018, chargés de piloter sur le territoire la mise en œuvre et l'animation des actions municipales. Dix postes supplémentaires seront d'ailleurs créés dans le réseau municipal pour renforcer la vie associative et citoyenne.

J'aurais dû parler de notre secrétaire général du Conseil, qui est aussi bien sûr le directeur de toute cette vie associative. Quand je parlais de l'administration, j'ai remercié Aurélie. Je peux remercier aussi François GUICHARD, avec lequel nous portons tout cela et sur lequel s'appuie bien sûr également Pauline VÉRON. Nous continuerons à exploiter toutes les opportunités offertes par le numérique pour démultiplier les liens entre citoyens et associations.

La plateforme "jemengage.paris", lancée en 2014, a déjà permis de mettre en relation 10.000 associations inscrites et plus de 21.000 bénévoles parisiens. Nous soutenons également l'émergence et le développement de startups citoyennes dédiées aux mouvements associatifs, et elles sont nombreuses. Je pense plus particulièrement à "Picasso", qui a pu tester son application pendant un an sur les abribus intelligents, ou encore à "Kawaa", qui a développé la plateforme de la Nuit des débats, sur laquelle nous nous appuyons encore aujourd'hui. Parce que le dialogue et la controverse sont un excellent antidote à la défiance et à la division, nous œuvrerons à renforcer la culture du débat développée au cours des années passées.

C'est dans cet esprit que nous avons lancé la première Nuit des débats en avril 2016. 3.000 personnes ont ainsi participé à plus de 100 débats dans des cafés, des musées, des universités, au sein d'associations ou d'équipements municipaux. Cette année, les villes de Dakar et de Montréal ont aussi décidé de lancer avec nous leur première Nuit des débats. Je rappelle que pour nous, l'idée était aussi, après les terribles attentats que nous avons connus en 2015, de créer ces anticorps nécessaires à cette société parisienne pour qu'elle se prémunisse contre cette intolérance, contre la volonté d'uniformiser et d'exclure ceux qui seraient différents. Or, notre société parisienne est faite de différences, c'est ce qui fait sa richesse. Et donc, cette Nuit des débats qui se poursuit aujourd'hui est un de ces moyens, un de ces antidotes.

J'ai par ailleurs souhaité organiser une autre grande rencontre annuelle à l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, la soirée "Je m'engage", qui réunit plus de 1.200 participants à l'Hôtel de ville. La dernière réunion a eu lieu en décembre. Nous apporterons en outre bien sûr des réponses au très vif désir d'engagements des jeunes Parisiens. Si ceux-ci remettent souvent en cause les formes traditionnelles de la mobilisation politique, ils ne sont pas moins prêts à se mobiliser, différemment, pour des causes qui leur tiennent à cœur : acheter local, choisir une banque solidaire, adopter des modes de transport doux sont autant de gestes militants et assumés comme tels par tous ces jeunes et moins jeunes Parisiens. C'est pour eux que nous avons mis en place l'aide financière "Quartiers Libres" et le BAFA citoyen. Nous continuerons par ailleurs à soutenir le service civique, bien évidemment, avec l'objectif d'accueillir, d'ici la fin de la mandature, 600 jeunes au sein de la Ville. Là aussi, je veux remercier l'ensemble des services de notre administration qui accueillent ces jeunes en service civique avec énormément de dévouement.

Nous poursuivrons également le budget participatif des écoles et des collèges qui a déjà impliqué cette année 66.000 enfants et jeunes. A celles et ceux qui sont allés regarder ce qu'étaient les projets proposés par ces jeunes, je vous assure que l'on peut être optimiste sur le monde qui vient, même si le monde d'aujourd'hui nous inquiète souvent.

En 2017, le budget participatif a d'ailleurs été étendu à la R.A.T.P. et un budget participatif des bailleurs sociaux sera créé. Pour continuer à apporter des réponses satisfaisantes à tous les jeunes, j'ai aussi demandé au Conseil parisien de la Jeunesse de formuler des propositions concrètes.

Deuxièmement, parce qu'elles sont au cœur de l'engagement citoyen que nous souhaitons encourager, nous continuerons, bien sûr, à accompagner les associations dans leur développement.

En 2016, nous avons subventionné près de 2.600 associations pour un montant de 260 millions d'euros. Nous œuvrerons à simplifier leurs démarches en raccourcissant les délais de traitement des dossiers pour aboutir à 75 % de subventions votées au cours du premier semestre, en développant des conventions pluriannuelles d'objectifs pour couvrir jusqu'à 50 % des associations et en créant aussi un portail unique pour les associations sur "paris.fr" dans les prochains mois.

Toutes ces mesures doivent pouvoir soutenir leur activité. Mais j'indique également une autre mesure importante à mes yeux : la possibilité, aujourd'hui, grâce à cette gestion inter-bailleurs des locaux de pieds d'immeubles du parc social, de pouvoir mobiliser des locaux du parc social pour des associations et pour des commerces de proximité. Ce sont autant de moyens qui sont mis en place pour pouvoir permettre à ces associations de vivre. Comme vous le voyez, ici, nous ne choisissons pas d'assurer le rabotage budgétaire sur les crédits attribués à la démocratie locale. C'est un choix politique que d'autres n'ont pas fait.

Nous continuerons aussi à encourager le développement de l'emploi dans le secteur associatif, notamment avec la plateforme "Être employeur" qui compte déjà 4.000 adhérents. Nous élaborerons également un plan d'actions partagées pour améliorer le recours aux contrats aidés. Nous aiderons les associations à faire connaître leurs actions. C'est une demande forte parce que, dans une ville comme Paris, faire connaître une information, une initiative est toujours difficile, tant tout cela est souvent noyé dans la masse d'une information souvent très nationale et rarement très locale.

120 panneaux d'affichage associatifs supplémentaires ont été installés en 2016. En complément, l'affichage numérique sera développé dans l'ensemble des quartiers populaires. Les mairies d'arrondissement continueront à organiser les forums des associations qui réunissent chaque année près de 3.000 associations. Nous accorderons aussi une attention particulière à la question de l'accès aux locaux. Je l'ai dit tout à l'heure : à la fois dans les locaux que nous allons pouvoir mettre à disposition, louer dans le parc social, mais aussi la nouvelle organisation de la Maison de la vie associative et citoyenne permettra un accès beaucoup plus large et fluide aux locaux ponctuels accessibles de 8 heures à 22 heures.

C'est sûr qu'une maison des associations et de la vie citoyenne ne peut pas fermer à 17 heures ou à 18 heures parce que c'est après que cela se passe, et donc, jusqu'à 22 heures tous les jours, y compris le dimanche, parce que c'est aussi la journée que beaucoup choisissent pour donner de leur temps, de leur engagement à la collectivité à travers les associations.

Ce sont donc au total 5.500 mètres carrés de bureaux et de salles de réunion qui sont mis à la disposition des associations parisiennes dans tous ces équipements. Pour les locaux pérennes, j'ai souhaité aussi que les locaux associatifs soient inscrits dans les priorités du groupe de pilotage du compte foncier de la Ville chargé d'examiner les cessions de patrimoine. La commission d'attribution des locaux associatifs de la Ville a revu en profondeur ses critères d'attribution afin d'apporter plus de transparence et de rapidité dans les décisions d'attribution.

Enfin, comme l'ont décidé les Parisiens dans le cadre du budget participatif 2016, 3,5 millions d'euros seront consacrés à la rénovation et à l'aménagement de locaux associatifs dans les quartiers populaires.

Troisièmement, les associations et les citoyens continueront, en outre, à être systématiquement associés à la co-construction des projets municipaux. Nous œuvrerons donc à mieux faire connaître les démarches de participation citoyennes existantes. La grande concertation sur ce thème, prévue jusqu'au 31 mai, permettra d'améliorer nos outils et nos pratiques. Un guide très complet de la participation à Paris sera d'ailleurs lancé fin mars. Nous renforcerons aussi notre partenariat avec les associations en élaborant, dès l'automne, une charte d'engagements

réiproques entre la Ville et les associations parisiennes qui définira les principes d'actions partagées.

Pour fédérer l'ensemble de ces énergies citoyennes, j'ai également souhaité créer le "Civic Hall parisien" sur le modèle new-yorkais. Ce lieu, auquel je crois beaucoup, sera ouvert aux "Civic tech" comme aux autres acteurs de la participation citoyenne parce qu'il n'y a pas, d'un côté, la participation numérique et, de l'autre côté, la participation physique. Les deux vont ensemble, mais c'est vrai que le numérique - aujourd'hui, déjà - aide énormément les associations, mais va permettre d'aller beaucoup plus loin. Le "Civic Hall parisien" sera un outil essentiel de l'évolution de cette démocratie locale et participative dans notre ville. C'est aussi un outil-clé de la modernisation de nos services publics qui servira également de laboratoire pour inventer de nouvelles politiques publiques en faveur de la participation.

Là aussi, je ne fais pas une frontière entre ce qui est fait par la Ville, par les administrations de la Ville, qui sont celles qui portent, qui gèrent le service public aux Parisiens - et je veux vraiment les en remercier -, mais aussi les initiatives citoyennes et l'expertise citoyenne qui, parfois, prolongent l'action du service public. C'est le cas dans tout le domaine social. Elles sont des prolongements et sont souvent même au front avant que le service public lui-même n'intervienne. Elles sont au-devant de cela. Je pense à toutes les associations qui travaillent sur l'humanitaire, qui travaillent dans le secteur dont s'occupe avec beaucoup de brio Dominique VERSINI.

Donc je ne fais pas une distinction entre l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens et des processus démocratiques et participatifs tels que portés par le service public, et ce prolongement, ce complément, cette association et cette impulsion que donne aussi le monde associatif. Il n'y a pas deux mondes séparés. Il y a vraiment une unité, une unité démocratique dans laquelle la démocratie représentative et la démocratie participative se nourrissent l'une de l'autre sans qu'il n'y ait de concurrence. Chacun est très clair. Le rôle des élus, c'est de voter, d'engager les crédits, etc., de décider, mais, en même temps, cette expertise citoyenne nous permet de décider et de décider mieux, et souvent d'agir et d'agir mieux pour nos concitoyens.

Mes chers collègues, je suis donc très fière que nous bâtissions ensemble une ville fondée sur le lien et sur l'échange, fidèle à sa tradition d'ailleurs, une ville qui n'entend pas décider avec les seuls experts, qui n'entend pas décider uniquement à partir des lois qui nous seraient imposées, type les lois des marchés, les lois économiques. Si nous sommes ici un gouvernement de la ville, donc des femmes et des hommes politiques, c'est aussi pour apporter la volonté des hommes à ce qui pourrait être édicté par d'autres comme des lois naturelles. Nous sommes là pour cela et je suis très fière que cette ville réagisse de cette façon-là, avec des citoyens qui veulent se mêler de tout. Et tant mieux, ils ont raison. Et l'on veut qu'ils se mêlent de tout. Ils sont toujours prêts à prendre la parole et on est toujours prêt à la leur donner et à inventer de bonnes pratiques à partir de toutes ces bonnes volontés.

Je tiens vraiment, à nouveau, à remercier bien sûr Pauline VÉRON, ses équipes, pour leur contribution à la création d'un vaste espace de dialogue ouvert à tous. Dialoguer n'empêche pas de décider, décider parfois d'une façon différente de ce que certaines associations voudraient. C'est cela aussi la démocratie et le fait que chacun assume le rôle qui est le sien, mais c'est cela qui fait aussi l'énergie et la beauté de notre ville. Continuons à faire de la participation citoyenne le moteur de l'élaboration des politiques publiques. N'ayons pas peur de rendre aux citoyens le pouvoir d'action qui est le leur et qui leur appartient. C'est le meilleur antidote que nous puissions trouver face à toutes celles et ceux qui veulent fragiliser notre démocratie, quand bien même participeraient-ils à cette démocratie.

Merci.